

LIGNE DU TEMPS



1 Début du projet

- Dégager une thématique pour le projet
- Établir un ou plusieurs contact(s) avec les jeunes québécois et/ou l'association sur place en lien avec la thématique
- Réfléchir aux retombées souhaitées du projet
- Si besoin, organiser des actions pour collecter des fonds
- Construire un programme de séjour reprenant les activités, les visites et les rencontres prévues

AVEC LE BIJ

- Créer un compte sur l'e-bij
 - Rédiger le dossier
 - Faire compléter le formulaire d'accord par le partenaire
- Si besoin, prendre contact ou RDV avec les chargées de projet

2 Au plus tard un mois avant la date de dépôt : relecture possible

- Envoyer une ébauche du formulaire complété aux chargées de projet
- Sur base de leurs retours, retravailler son dossier

3 01/02, 01/04, 01/06, 01/09 ou 01/11 : dépôt du dossier

- Téléverser les documents suivants sur l'e-bij :
 - Formulaire
 - Confirmations des RDV sur place
 - Cartes d'identité des participants
 - CV des participants
- Respecter la date de dépôt ⚠

LIGNE DU TEMPS



4 Endéans les 6 semaines après dépôt : réponse du Comité

- Le Comité sélectionnera ou non votre projet
- Si sélection, organiser le projet :
 - Billets d'avion, autorisations parentales si mineurs, passeports, visas ou AVE, confirmation de logement → Tout scanner et déposer sur un dossier partagé pour garder les preuves
 - Infos sur lieux utiles (hôpitaux, ambassades, ...), météo, monnaie, prises électriques
 - Confirmation des RDV avec partenaires
 - Liste de matériel à prendre (attention au poids de la valise)
- Téléverser sur l'e-bij :
 - Billets d'avion
 - Convention
 - Déclaration de créance (1er versement)
- Participer à la séance d'info pré-départ du BIJ

5 Départ

- Réaliser et profiter du projet sur place 😊

6 Retour

- Faire une évaluation : qu'avons-nous appris de cette aventure ?
- Offrir une visibilité au projet réalisé : partage d'expérience, exposition photos, souper, utiliser les acquis, ...
- Téléverser sur l'e-bij :
 - Rapport final
 - Cartes d'embarquement
 - Déclaration de créance
 - Photos et vidéos